

RCS : FORT DE FRANCE

Code greffe : 9721

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00044

Numéro SIREN : 451 118 004

Nom ou dénomination : A & C YACHT-BROKER

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2022 sous le numéro de dépôt 6703



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le 01012017		et clos le 31122017		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					
Certifié conforme par le gérant					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
A & C YACHT BROKER SARL				Boulevard Allègre Port de Plaisance 97290 LE MARIN	
SIRET 45111800400022				Ancienne adresse en cas de changement:	
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées COMMISSIONS/VENTE DE BATEAUX				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3%		Bénéfice imposable à 28%	
		0		Déficit	
		16 568			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: I				Nom et adresse du conseil:	
EXPERTS COMPTABLES ASSOCIES DE ZONE ARTIMER BAT. E 97290 LE MARIN Tél: 05 96 74 87 84				Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:				Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA				Date: Lieu LE MARIN	
Tél:				Qualité et nom du signataire:	
				Signature	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

Désignation de l'entreprise : A & C YACHT BROKER SARL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Boulevard Allègre

97290 LE MARIN

Durée de l'exercice précédent* 12

N° SIRET*

4	5	1	1	1	8	0	0	4	0	0	0	2	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, <u>31/12/2017</u>		N-1 <u>31/12/2016</u>				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 858	AG	4 858			427		
	Fonds commercial (1)	AH	11 000	AI		11 000		11 000		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	11 303	AS	3 035	8 268		8 437		
	Autres immobilisations corporelles	AT	54 231	AU	29 423	24 808		35 367		
	Immobilisations en cours	AV		AW						
	Avances et acomptes	AX		AY						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
	Autres participations	CU		CV						
	Créances rattachées à des participations	BB		BC						
	Autres titres immobilisés	BD	75	BE		75		75		
Prêts	BF		BG							
Autres immobilisations financières*	BH	1 883	BI		1 883		1 883			
TOTAL (II)		BJ	83 350	BK	37 316	46 034		57 188		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM						
	En cours de production de biens	BN		BO						
	En cours de production de services	BP		BQ						
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS						
	Marchandises	BT		BU						
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	5 395	BW		5 395		633		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	110 575	BY		110 575		89 846		
	Autres créances (3)	BZ	30 023	CA		30 023		2 859		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	8 850	CE		8 850		25 250		
Disponibilités	CF	1 274	CG		1 274		170 102			
Charges constatées d'avance (3)*		CH	800	CI		800				
TOTAL (III)		CJ	156 916	CK		156 916		288 690		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	240 266	1A	37 316	202 950		345 878	
	Renvois : (1) Dont droit au bail 11 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	1 883	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

QUADRATUS Informatique

* Données déclarées conformément aux obligations de déclaration de la loi n° 2022-115 du 2022
Dossier N° 051104 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

EXPERTS COMPTABLES ASSOCIES DE MARTINIQUE

Désignation de l'entreprise : A & C YACHT BROKER SARL

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :8...0.0.0.....)	DA	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	10 263	(3 702)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	15 217	13 965
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	33 480	18 263
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	52 111	37 603
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	738	99
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		3 156
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	33 682	13 314
	Dettes fiscales et sociales	DY	20 453	26 839
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	62 485	246 603
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	169 470	327 615
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	202 950	345 878
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	156 443	327 615
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	19 293	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A & C YACHT BROKER SARL Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N-1)			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	293 000	FB		FC	293 000	1 632 121		
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF				
		FG	421 216	FH	5 645	FI	426 861	321 721		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	714 216	FK	5 645	FL	719 861	1 953 842		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP				
	Autres produits (1) (11)					FQ	0	16		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	719 861	1 953 857		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	232 283	1 479 593		
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	346 169	338 916		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 260	3 097		
	Salaires et traitements*					FY	90 692	71 501		
	Charges sociales (10)					FZ	14 592	11 214		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions						GA	13 120	10 608
								GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	57	29		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	703 171	1 914 958		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	16 690	38 900		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	41			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN	2 540	50		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP	2 581	50		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 510	1 536		
	Différences négatives de change					GS	2 567	49		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)					GU	4 076	1 585		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(1 495)	(1 535)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	15 195	37 365			

Désignation de l'entreprise : A & C YACHT BROKER SARL										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	2 842	9 761		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	2 842	9 761		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	335	30 828		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	335	30 828		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	2 507	(21 067)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	2 485	2 333		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	725 284	1 963 668		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	710 067	1 949 703		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	15 217	13 965		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP				
			- Crédit bail immobilier							HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX				
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
	(9)	Dont transferts de charges								A1				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	12 725	10 265		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9	12 725					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	REGULARISATIONS DIVERSES										192		2 842	
	AMENDES										143			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	15 858		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 736		1 567
Installations générales agencements aménagements divers	15 909		
Matériel de transport	32 955		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 968		399
TOTAL	63 568		1 966
Autres titres immobilisés	75		
Prêts, autres immobilisations financières	1 883		
TOTAL	1 958		
TOTAL GENERAL	81 384		1 966

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			15 858	15 858
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			11 303	11 303
Installations générales agencements aménagements divers			15 909	15 909
Matériel de transport			32 955	32 955
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 367	5 367
TOTAL			65 534	65 534
Autres titres immobilisés			75	75
Prêts, autres immobilisations financières			1 883	1 883
TOTAL			1 958	1 958
TOTAL GENERAL			83 350	83 350

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 432	427		4 858
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 299	1 736		3 035
Installations générales agencements aménagements divers	6 154	3 306		9 460
Matériel de transport	9 188	7 151		16 339
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 124	501		3 624
TOTAL	19 765	12 693		32 458
TOTAL GENERAL	24 196	13 120		37 316

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	427				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 736				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 306				
Matériel de transport	7 151				
Matériel de bureau informatique mobilier	501				
TOTAL	12 693				
TOTAL GENERAL	13 120				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 883	1 883	
Autres créances clients	110 575	110 575	
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Impôts sur les bénéfices	1 210	1 210	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 870	19 870	
Débiteurs divers	8 443	8 443	
Charges constatées d'avance	800	800	
TOTAL	143 280	143 280	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	28 530	15 503	13 027	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	23 581	23 581		
Fournisseurs et comptes rattachés	33 682	33 682		
Personnel et comptes rattachés	1 503	1 503		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 716	10 716		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 447	7 447		
Autres impôts taxes et assimilés	787	787		
Groupe et associés	738	738		
Autres dettes	62 485	62 485		
TOTAL	169 470	156 443	13 027	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	11 825			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 611			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions licences	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel Industriel	Linéaire	3 à 5 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de Transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 358
Dettes fiscales et sociales	2 916
Total	7 273

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	800
Total	800

Certifié conforme à l'original



A & C YACHT BROKERS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 8 000,00 €

Siège social : Port de Plaisance Bvd Allègre

97290 LE MARIN

451 118 004 RCS FORT DE FRANCE

Port de Plaisance
97290 Le Marin - Martinique
+596 596 749 402
Siret 451 118 004 00022

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le trente juin, à neuf heures zéro minute, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Dominique Denis AMICE, propriétaire de 500 parts

soit un total de 500 parts
sur les cinq-cents (500) parts composant le capital social.

Monsieur Dominique Denis AMICE préside la séance en qualité d'associé, présent et acceptant, possédant ou représentant le plus grand nombre de parts.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Monsieur le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance sur les conventions et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2017, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 15 217 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 15 217 €

- Une somme de 15 217 €

affectée en totalité au compte "Report à Nouveau".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance

Dans le même temps, il a été établi une feuille de présence signée par les associés.

Le Président :

Monsieur Dominique Denis AMICE



Port de plaisance
97290 Le Marin - Martinique
+596 596 749 402
Siret: 43111800400022